

Belle famille de soldat

Lafage

Dans les archives départementales numérisées de Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Lafage François Joseph** donne les informations suivantes :

Il est né le 24 juillet 1896 à Cazères (Haute-Garonne), fils de Pierre Jean Marie Lafage et de Bret Marie domiciliés à Cazères (Haute-Garonne).

Lors du conseil de révision de la classe 1916, il a déclaré résider à Cazères et être domestique.

Il avait les cheveux châtain foncé et les yeux marron clair, le front vertical, le nez rectiligne et le visage long.

Il mesurait 1.60 m. et avait un degré d'instruction de 2.

Il a été incorporé à compter du 12 avril 1915, arrivé au corps du 142° régiment d'infanterie de Mende et soldat de 2° classe le 13 avril 1915.

Passé au 24° régiment d'infanterie le 2 mai 1916. (Décision ministérielle du 26.04.1916).

Passé au 327° régiment d'infanterie de Guéret le 27 septembre 1916.

Classé « service auxiliaire » apte par la commission de réforme de Limoges du 14 avril 1918, pour emphysème pulmonaire.

Passé au 3° groupe d'aviation le 13 mai 1918.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 5 avril 1919, au dépôt démobilisateur de l'aéronautique de la 17° région militaire à Toulouse, se retire à Cazères.

Maintenu « service auxiliaire » par la commission de réforme de Saint-Gaudens (Haute-Garonne) du 16.06.1919 pour le même motif.

Réformé temporairement et proposé pour pension temporaire 20% d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 27 février 1920 pour : séquelle broncho-pulmonaire et d'intoxication par gaz. Etat général assez bon, dyspnée d'effort.

Réformé temporairement et proposé pour pension temporaire 20% d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 27 janvier 1921 pour bronchite chronique. Etat général moyen.

Réformé temporairement et proposé pour pension temporaire 20% d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 17 décembre 1921 pour bronchite légère, emphysème.

Réformé temporairement et proposé pour pension temporaire 20% d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 29 septembre 1922 pour bronchite emphysémateuse.

Par arrêté en date du 15 octobre 1922, il a été concédé une pension de 480 Francs à l'intéressé avec jouissance.

Réformé temporairement n° 1 et proposé pour pension temporaire 30% d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 19 octobre 1923 pour bronchite chronique.

Classé « service auxiliaire » et proposé pour pension permanente 30% d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 8 décembre 1924 pour emphysème et bronchite.

Maintenu « service auxiliaire » et proposé pour pension temporaire 30% d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 23 août 1925 pour reliquats d'intoxication par gaz.

Passé à la 18° section d'infirmiers militaires par décision ministérielle du 30 décembre 1925.

Maintenu « service auxiliaire » et proposé pour pension temporaire 30% d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 9 juillet 1926 pour reliquats d'intoxication par gaz.

Maintenu « service auxiliaire » et proposé pour pension temporaire 30% d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 16 mars 1927 (invalidité actuelle 20%) pour troubles pulmonaires et reliquats d'intoxication par gaz.

Maintenu « service auxiliaire » et proposé pour pension permanente 30% d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 20 juin 1927 pour bronchite chronique.

Passé à la 17^e section d'infirmiers militaires de Toulouse, le 5 mai 1929.

Classé « sans affectation » le 1^{er} mai 1931.

Maintenu « service auxiliaire » et proposé pour pension permanente 30% d'invalidité, pas d'aggravation, par la commission de réforme de Toulouse du 31 mai 1933 pour bronchite chronique.

Affecté à la Poudrerie de Toulouse le 20 mars 1936.

Passé à la classe de mobilisation 1910 le 19 janvier 1940 (père de trois enfants vivants).

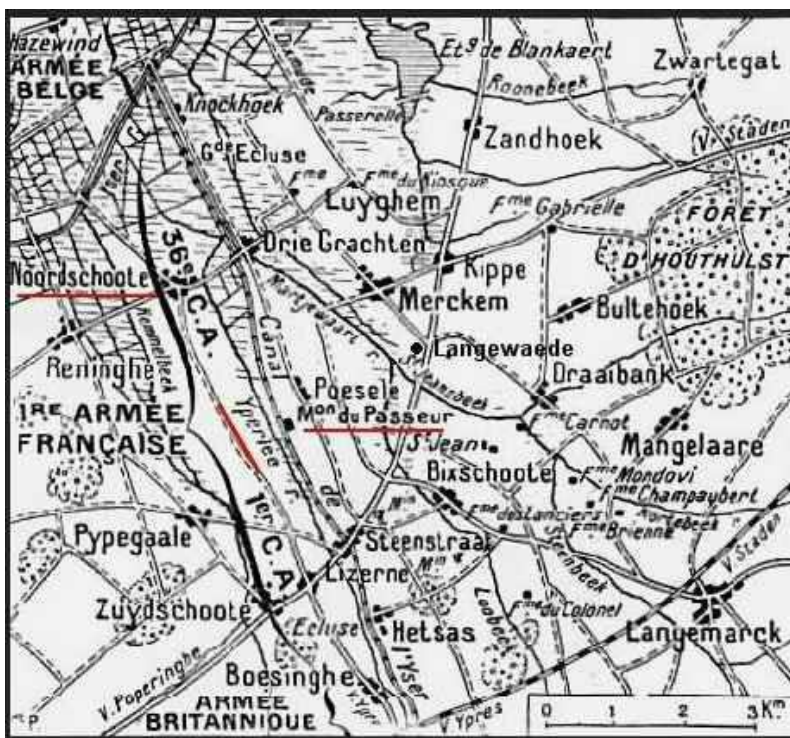
Blessures :

Atteint d'intoxication par les gaz le 25 juillet 1917 à Steenstraete (Belgique).

Extraits de l'Historique du 327^e RI :

*...De concert avec l'armée britannique, l'armée française va exécuter une offensive dans la direction de la **Forêt d'Houthulst**; elle a besoin de troupes aguerries et fait appel au 1er Corps d'Armée, originaire en partie de la région des Flandres. Le 327^e Régiment d'Infanterie est mis à la disposition de la 51^e Division d'Infanterie pour la préparation du terrain d'attaque, et c'est une section de la 23^e Compagnie (Sous- Lieutenant LAGACHE), qui franchit, le 30 Juillet, veille de l'attaque générale, le **Canal de l'Yser**.*

*Chargé d'une partie de la deuxième phase de l'offensive, le 327^e Régiment d'Infanterie, malgré les bombardements continus, malgré le bouleversement du terrain, malgré la boue dans laquelle les hommes s'enlisent très facilement, malgré les pertes et les fatigues imposées par une longue préparation d'offensive, mû par un sursaut d'énergie à l'heure de l'attaque, enlevant avec entrain et d'un seul coup tous ses objectifs, dépasse **Bischoote** et atteint, le 16 Août 1917, les rives du **Saint-Jausbeck**. Il s'y organise et y repousse les contre-attaques ennemies accompagnées de tirs à obus toxiques; il est cité à l'ordre de la 162^e Division d'Infanterie.*



Maison du passeur à Steenstraete sur le canal de l'Yser

Campagnes :

Contre l'Allemagne : du 13.04.1915 au 4.04.1919

Certificat d'ancien combattant délivré le 12 mai 1934.